



LES VOYAGES

La Libre



LA LIBRE ART : ART & HISTOIRE DANS LES POUILLES



DU 13 AU 20 JUIN 2021


Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 boîte 4

1040 BRUXELLES

Tél : 0491/61.03.23 | Fax : 02/647 37 22

info@preference.be | www.preference.be

VOTRE CONFERENCIERE : Karin Debbaut



Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie de l'ULB, Karin DEBBAUT débute sa carrière de guide-conférencière en 1987, à l'occasion du festival Europalia. Elle assure régulièrement depuis lors des visites guidées au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, aux Musées Horta et Van Buuren, ainsi qu'en de nombreuses expositions temporaires au Palais des Beaux-Arts.

Passionnée par l'Italie, elle a vécu à Rome et à Venise et organise depuis 1988 des voyages culturels dans ce fabuleux pays, afin de partager son enthousiasme avec les amateurs d'Art et de Dolce Vita.

TEMPS FORTS

- ✓ Les habitations troglodytes et l'univers souterrain de Matera et sa région.
- ✓ Eglises et palais baroques de Lecce, Galatina, et Trani
- ✓ Les incroyables et typiques trullis de Alberobello
- ✓ Les charmantes villes côtières de Gallipoli, Otranto, Pollignano a Mare et Monopoli
- ✓ Les chateaux médiévaux de Barletta et le Castel del Monte



PROGRAMME

BRUXELLES → BRINDISI - BARLETTA

DIMANCHE 13 JUIN

Rendez-vous avec Karin Debbaut à l'aéroport de Bruxelles Zaventem.

Envol vers Brindisi avec escale à Zurich. Arrivée à l'aéroport de Brindisi.

Départ en autocar privé vers Barletta et, sur la route, arrêt à l'Abbaye de Santa Maria di Cerrate.

Isolée dans la campagne, c'est une ravissante abbaye bénédictine remontant au 12e s. Un portique à chapiteaux historiés flanque le côté gauche de l'église qui a conservé une partie des fresques qui la décoraient entièrement.



Continuation vers votre hôtel 4* à Barletta. Diner et nuit à Barletta.

Votre Hotel Nicotel Barletta est situé face à la mer adriatique, à 15 minutes de Barletta, face à une grande plage avec des chambres spacieuses et confortables.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, visite de la Cathédrale de Bitonto, dédiée à Saint Valentin, édifice roman du XIIe siècle, influencé par la Basilique San Nicola de Bari.

Continuation vers Ruvo di Puglia et visite guidée de la Cathédrale et du Musée Jatta qui conserve une magnifique collection de vases classiques.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, continuation vers le château médiéval Castel Del Monte, surnommé la *Couronne des Pouilles*.

Ce château est situé à 540 m d'altitude et construit au XIIIe s. sous le règne de Frédéric II de Souabe. De forme octogonale, sa rigueur géométrique fait de cette forteresse un modèle unique en son genre. Inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO, c'est l'un des châteaux médiévaux les mieux conservés de tout le Sud de l'Italie.



Retour à l'hôtel à Barletta. Dîner et nuit à Barletta.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, visite guidée de Barletta.

Barletta est une jolie petite ville au visage souriant au bord de la méditerranée. Vous visiterez son château médiéval, fondé par les normands au XI siècle. Après avoir visité la 'cantina della Disfida' où les chevaliers italiens lancèrent en 1503 le défi de Barletta à leurs collègues français, vous visiterez la cathédrale de saint Maria Assunta du XIIe siècle, le palais "Della Marra", bâtiment en style baroque qui contient la collection permanente de Giuseppe de Nittis.



Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, route vers Trani et visite guidée de sa Cathédrale dédiée à saint Nicolas et édifiée au XIe siècle. Elle est flanquée d'un clocher qui fait près de 60 mètres.

Trani, la superbe ville blanche : Le vieux centre, charmant réseau de rues médiévales à la magnifique architecture, est disposé autour du pittoresque port de pêche. La cathédrale, terminée en 1143 et consacrée à Saint Nicolas le pèlerin, est un superbe exemple d'architecture romane dont le calcaire blanc crémeux et les proportions aériennes accentuent sa situation exceptionnelle au bord de la mer Adriatique d'un bleu profond.



Diner festif dans une masseria typique.

Nuit à Barletta.

BARLETTA – POLIGNANO A MARE – MONOPOLI – ALBEROBELLO– MATERA

MERCREDI 16 JUIN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, partez pour Polignano a Mare

Continuation vers Polignano a Mare, la perle de l'Adriatique, un des joyaux de la méditerranée, la petite ville est située en haut d'une falaise calcaire, surplombant les eaux cristallines de l'Adriatique. Elle se caractérise par les nombreux balcons percés dans les façades des habitations qui donnent sur la mer.

Lors de votre visite, vous vous perdrez dans un labyrinthe de rues et de ruelles à l'allure tortueuse, et surplomberez la mer depuis les terrasses panoramiques de la ville.



Continuation vers Monopoli qui conserve un charme surprenant, avec sa vieille ville, ses remparts et ses rues pavées sinueuses. En grec, Monos-polis signifie "Ville unique" : elle présente effectivement un caractère atypique qui correspond toujours à son appellation d'origine.



Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, vous partez vers Alberobello et visite guidée de la ville.

Aujourd'hui, Alberobello est un des coins typiques des Pouilles, avec son vieux centre historique peuplé de trulli. Le "Trullo" est un bâtiment entièrement fait de pierres posées les unes sur les autres, sans ciment, le trullo a une forme arrondie et est surmonté d'un toit en pierre grise anthracite de forme conique, le contraste entre les murs blancs et les pierre sombres du toit est fort. Le trullo était un refuge perdu dans la campagne ou bien une habitation de paysan pauvre.



Continuation vers Matera. Installation à l'hôtel. Diner et Nuit à Matera.

Votre hôtel 4* San Domenico est situé dans le centre historique de Matera et vous offrira tout le confort nécessaire pour votre séjour à Matera.

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, visite guidée de Matera.

La célèbre ville de Matera est inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité grâce à ces Sassi, en français "cailloux", et ses maisons creusées en partie dans la roche calcaire. Selon l'UNESCO, elle est l'exemple le plus remarquable et le plus complet d'un ensemble d'habitations troglodytiques de la région méditerranéenne, parfaitement adapté à son terrain et à son écosystème.

Vous découvrirez également la présence de nombreuses églises rupestres : 155 églises creusées dans la roche, qui remontent pour la plupart des cas à une période comprise entre le VIII et le XIV siècles.

Un autre aspect extrêmement intéressant à observer dans cette région est le système complexe de récupération des eaux de pluie. Cet impressionnant système troglodytique de distribution de l'eau est constitué par des canaux souterrains ou taillés, par des bassins de décantation, des citernes et des gouttières pour récupérer l'eau des toits.



A quelques kilomètres de Matera, se trouve un des plus beaux endroits d'Italie du Sud : la Crypte du Péché Originel.

Dans une cavité rocheuse surplombant la falaise calcaire, vous trouverez des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament racontées sur un cycle de fresques du IXe s. ap. J-C. Un parcours son et lumières fait de la visite à la "Chapelle Sixtine" de la peinture rupestre une parfaite fusion entre émotion et culture.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, transfert à Gravina in Puglia pour une visite guidée de la ville souterraine.

Après avoir parcouru la ville, vous pourrez descendre dans les souterrains de la ville où la véritable âme de Gravina est préservée. Vous découvrirez un système incroyable fait d'églises rupestres, d'aqueducs, d'escaliers, de grottes et d'un labyrinthe de tunnels.



Retour à Matera. Dîner et Nuit à Matera.

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin, départ vers Lecce et, sur la route, arrêt à Taranto pour visiter le Musée Archéologique.

Le Musée National est composé de 16 salles contenant de nombreux objets : des céramiques antiques, des bijoux en or, en argent et pierres précieuses, des magnifiques sculptures dont de nombreux bustes de la déesse Aphrodite et des sarcophages hellénistiques dont les bas-reliefs relatent guerres et combats.



Balade dans le centre-ville de Taranto, la cité des deux mers.

Taranto fut l'une des colonies les plus riches sous la Grande Grèce. Ayant conservé son aspect médiéval, encore à l'heure actuelle, la città Vecchia qui ferme la rade balance entre deux horizons marins avec au nord, la mer Piccolo, et au sud, la mer Grande. La vieille ville offre un plaisir visuel aux visiteurs de par ses multiples restaurations qui font renaître vieilles ruelles sinueuses, cours nobiliaires et palais princiers.



Déjeuner dans un restaurant au centre-ville.

Route ensuite vers Lecce et visite guidée de la ville.

Florence du Sud, Lecce est une des capitales du Baroque de par son originalité et la richesse de son style grâce à la malléabilité de la pierre locale, une pierre calcaire appelée « Pierre de Lecce ». Lecce malgré sa taille possède un centre-ville à dimension humaine où il est encore bon de flâner.

Nous visiterons les plus belles églises et les plus beaux palais baroques de Lecce, nous découvrirons l'amphithéâtre et le théâtre romain datant du II^e siècle.

Visite privée du Palais Tamborino Cezzi avec le propriétaire.

Le fascinant «Palazzo Tamborino» a été construit au XVe siècle et abrite l'un des plus beaux jardins secrets de Lecce.

Sa structure circulaire cache une végétation luxuriante composée de bambous, glycines, bougainvilliers,...

Le propriétaire vous accueille en personne, vous divertissant avec des histoires intéressantes et des anecdotes curieuses sur sa famille et le palais, comme la triste histoire du prince de Colle d'Anchise qui a tué sa femme, Donna Beatrice, en 1636, juste à l'intérieur du palais.



Continuation vers votre hôtel 4* à Lecce. Diner et nuit à Lecce.

Votre hôtel 4* 8Piuhotel est accueillant, confortable et moderne et est situé à 15 minutes à pied du centre de Lecce.



LECCE – GALATINA – GALLIPOLI – OTRANTO – LECCE

SAMEDI 19 JUIN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, départ vers Galatina et visite guidée de la ville.

Cette petite ville présente de nombreuses œuvres baroques dont la plus importante est l'église dédiée aux saints Pierre et Paul, cette église bien que bâtie au XIII siècle fut complètement remaniée au XVII en style baroque.



Ensuite, visite de l'église de Santa Caterina, l'un des héritages historiques les plus remarquables de la région.

C'est un véritable trésor d'art et d'antiquité, qui conserve de magnifiques fresques et propose une fusion entre les différents styles architecturaux : romain, gothique, normand et byzantin.

Pause gourmande à la pâtisserie Ascalone à la découverte du pasticciotto, un petit gâteau traditionnel fait de pâte brisée farci de crème dont la recette a été créée à Galatina en l'an 1745.

Continuation vers Gallipoli et visite guidée de la ville.

Cette petite ville fortifiée fut longtemps un port important pour le commerce. Le pont en pierre mène à la vieille ville riche en églises baroques et en palais, résidences des riches et puissantes familles de Gallipoli. L'entrée de la ville accueille une très belle fontaine grecque et antique fortement décorée avec des scènes à caractères mythologiques. Pour terminer, vous découvrirez le château du XVe siècle et le vieux port avec tous les pêcheurs et leurs petits bateaux en toile de fond.



Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, continuation vers Otranto.

Otranto est le point le plus oriental de l'Italie, qui surplombe le canal qui porte son nom, le Canal d'Otrante. Il relie la mer Adriatique à la mer Ionienne et sépare l'Italie de l'Albanie. Malgré les destructions subies, la vieille ville est très bien préservée et pleine de charme avec ses maisons aux couleurs vives, entourées de murs fortifiés. Les principaux sites de la ville sont le château Aragonais, la Cathédrale, consacrée en 1088, et l'église de San Pietro qui abrite des fresques byzantines.



Retour à l'hôtel. Dîner à l'hôtel dans un restaurant près de l'hôtel. Nuit à Lecce.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, départ vers Bari et visite guidée de la ville.

Le vieux centre historique de Bari est installé sur un promontoire face à la mer adriatique, il s'est construit sur des millénaires mais la plupart des vestiges sont enfouis sous les rues de la vieille ville. Encore aujourd'hui, la population vit presque en collectivité : les portes des maisons souvent ouvertes et les femmes travaillant leurs pâtes dehors.

Vous visiterez la basilique de saint Nicolas, l'église de San Sabino, le château fort bâti au XIIIe par Ruggiero le Normand, la place Mercantile et la colonne de la justice à deux pas du vieux port. D'un monument à l'autre, vous vous promènerez dans la vieille ville et découvrirez des coins insolites.



Déjeuner libre à Bari et transfert à l'aéroport.

Arrivée à Bruxelles en fin de soirée.

Prix

SUR BASE DE MINIMUM 25 PARTICIPANTS

PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE :

- ❑ **Prix presto** pour toute inscription jusqu'au 13/03 : 2000 €
- ❑ Prix à partir du 14/03 : 2150 €

- ❑ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 250 €

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux en classe économique depuis Bruxelles avec Alitalia
- ✍ Guide et Accompagnement par Karin Debbaut durant l'entièreté du séjour
- ✍ Les attentions de La Libre
- ✍ Hébergements et petit déjeuners selon le programme
- ✍ Transport en autocar privé
- ✍ Pension complète et boissons sauf le déjeuner du premier et dernier jour
- ✍ Toutes les entrées et excursions mentionnées dans le programme ci-dessus
- ✍ Taxes séjour et autocar incluse

-

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons hors forfait, les pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances
- ✍ Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Le prix comprend »

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et TVA en date du 05/11/2020.

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT DE LA LIBRE DECOUVERTE : ART & HISTOIRE DANS LES POUILLES DU 13 AU 20 JUIN 2021

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
Rue des Francs, 79 boîte 4
1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : Assurance auprès de la compagnie « Assurinco »

Annulation (hors covid) - prime de 4 % sur l'ensemble de mon dossier

- ☐ Je souhaite y souscrire
☐ Je ne souhaite pas y souscrire

Multirisque COVID* (annulation + assistance + bagages) – prime de 5,76 % sur l'ensemble de mon dossier

- ☐ Je souhaite y souscrire
☐ Je ne souhaite pas y souscrire

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE :

☐ **Prix presto** pour toute inscription jusqu'au 13/03 : **2000 €**

☐ Prix à partir du 14/03 : 2150 €

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **250 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 13 MAI 2021.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/BIC : KREDBEBB
 RÉFÉRENCE : D.3486

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

